

Montreuil, le 4 juin 2021

Note aux opérateurs

Objet : Modifications apportées aux informations collectées par la déclaration d'échange de biens (DEB) à compter des déclarations relatives au mois de janvier 2022 dans le cadre de la mise en œuvre du règlement EBS

P.J. : Codification de la nature de transaction prévue au 1^{er} janvier 2022

A partir du mois de référence janvier 2022, du fait de l'abrogation du règlement Intrastat (CE) n°638/2004 par le règlement statistique sur les entreprises (Règlement (UE) n°2019/2152 dit EBS pour *European Business Statistics*), des modifications vont être apportées aux informations collectées par la déclaration d'échange de biens (DEB) nécessaires à la production des statistiques sur les échanges de biens intracommunautaires.

A l'expédition, va être ajoutée la variable « pays d'origine ». Cette information est relative au pays d'où les marchandises sont originaires au sens de la réglementation européenne douanière sur l'origine. Il peut donc s'agir d'un pays tiers. A l'heure actuelle, cette information doit être renseignée uniquement à l'introduction sur la déclaration d'échange de biens.

A l'expédition, la variable « numéro d'identification de l'acquéreur européen » devra être renseignée pour tous les régimes de la déclaration d'échange de biens, y compris pour le régime 29. Il s'agit du numéro d'identification à la TVA communiqué par le client de l'État membre de l'UE où sont livrées les marchandises.

Par ailleurs les codes applicables à la nature de transaction sont modifiés à compter de la déclaration relative à janvier 2022 (voir tableau en annexe).

Des précisions complémentaires à ce sujet seront apportées ultérieurement dans de nouvelles instructions.

Le chef du DSECE,

Raoul DEPOTOT

Annexe : Codification de la nature de transaction prévue au 1^{er} janvier 2022

1 ^{er} caractère du code	COLONNE A	2e caractère du code	COLONNE B	Code à inscrire sur la déclaration
1	Transactions entraînant un transfert effectif de propriété contre compensation financière	1	Achat/vente ferme (excepté commerce direct avec/par des particuliers)	11
		2	Commerce direct avec/par des particuliers (y compris les ventes à distance)	12
2	Retour de biens après enregistrement de l'opération d'origine sous le code 1 ou 3 ; remplacement gratuit de biens	1	Retour de biens (hors remplacement)	21
		2	Remplacement de biens retournés	22
		3	Remplacement (par ex. sous garantie) de biens non retournés	23
3	Transactions impliquant un transfert de propriété prévu ou un transfert de propriété sans compensation financière	1	Mouvements vers/depuis un entrepôt (à l'exclusion des opérations énumérées à la nature de transaction 32)	31
		2	Livraison en vue d'une vente à vue ou à l'essai, pour consignation ou avec l'intermédiaire d'un commissionnaire	32
		3	Leasing financier (location-vente)	33
		4	Transactions impliquant un transfert de propriété sans compensation financière (y compris troc)	34
4	Opérations en vue d'un travail à façon sans transfert de propriété	1	Biens destinés à être réexpédiés vers l'État membre d'expédition initial	41
		2	Biens destinés à être réexpédiés vers un État membre autre que l'État membre expédition initial	42
5	Opérations après travail à façon sans transfert de propriété	1	Biens réexpédiés vers l'État membre d'expédition initial	51
		2	Biens réexpédiés vers un État membre autre que l'État membre d'expédition initial	52
6	Transfert de biens sous le régime du perfectionnement actif, avec dispense de DAAU (déclaration en douane)	5		65
7	Transactions en vue/à la suite du dédouanement (n'impliquant pas un changement de propriété, relatives à des biens en quasi-importation ou quasi-exportation)	1	Mise en libre circulation des biens dans un État membre avec exportation ultérieure vers un autre État membre (biens en quasi-importation)	71
		2	Transport des biens d'un État membre vers un autre État membre en vue de placer les biens sous le régime de l'exportation (biens en quasi-exportation)	72
8	Fourniture de matériaux et d'équipements dans le cadre d'un contrat général de construction ou de génie civil	0		80
9	Autres transactions	1	Location, prêt et leasing opérationnel pour une durée supérieure à 24 mois	91
		9	Autres	99